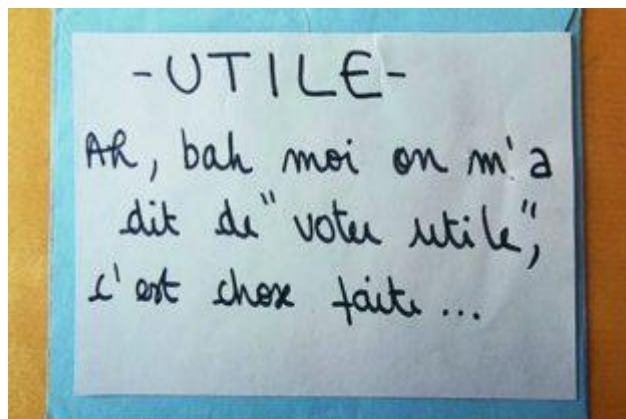


Contenu

ARTICLE 1 Pourquoi les bulletins nuls méritent d'être archivés.....	2
Trois catégories	2
Des pépites.....	3
Quelques bulletins nuls des archives départementales du Val-d'Oise.....	3
ARTICLE 2 LES PRESIDENTIELLES	8
En tête au premier tour, Emmanuel Macron vise désormais l'hégémonie	8
Aucune concession, aucune inflexion, aucune nuance	8
Vers un parti unique.....	9
Des alliances de circonstance avec LR et le PS.....	9
ARTICLE 2 BIS Marine Le Pen souhaite un référendum anti-Macron.....	10
ARTICLE 3 Présidentielle : les syndicats de la fonction publique sonnent l'alerte	12
Pouvoir d'achat.....	13
ARTICLE 4 Quel est le mode de calcul du premier traitement des agents qui intègrent la fonction publique ?	14
ARTICLE 5 Informations :.....	14
Comment calculer votre impôt d'après le barème de l'impôt sur le revenu 2022 ?	14
Enfants déplacés d'Ukraine - Accord de la CNAF pour l'accueil gratuit en crèche et recommandations pour l'accueil de ces enfants (soutien à la parentalité, vaccination.....)	16

ARTICLE 1 Pourquoi les bulletins nuls méritent d'être archivés

Publié le 08/04/2022 • Par La Gazette •



Les bulletins blancs et nuls reflètent une partie de l'opinion. Leur archivage, qui n'est pas systématique, se révèle précieux.

Dans les rayonnages des archives départementales du Val-d'Oise se trouvent de nombreux bulletins nuls qui attendent les visiteurs. Attachés aux procès-verbaux des opérations électorales, ils ont été sélectionnés par les archivistes une fois les délais de recours épuisés. Ils deviennent alors une source d'informations précieuse pour les chercheurs sur l'état de l'opinion.

On trouve ainsi conservés, à l'occasion du second tour de l'élection de 1988, où s'affrontaient François Mitterrand et Jacques Chirac, des bulletins encourageant Jean-Marie Le Pen ou Raymond Barre, des feuilles de papier toilettes ou des bulletins réclamant la fin du nucléaire

TROIS CATEGORIES

« Les bulletins blancs et nuls sont souvent invisibilisés, déplore le sociologue Jérémie Moualek, qui a étudié ceux conservés par les archives de l'Oise. Mais ils nous en disent beaucoup sur le vote. Ce n'est pas qu'un suffrage, c'est aussi un investissement symbolique. » Il a relevé que, lors de certaines élections, notamment locales, une attention était donnée aux bulletins nuls qui exprimaient parfois une colère spécifique.

Plus largement, il a esquissé, à partir de son travail d'analyse et d'entretiens avec des électeurs concernés, trois grandes catégories de votes blancs et nuls. La première, plus importante en nombre, « les votes "partisans", où l'on retrouve les bulletins des candidats non qualifiés ou alors deux bulletins "officiels" dans une seule enveloppe ». Une catégorie, d'après ses recherches, venue d'un électorat plutôt intégré socialement, qui considère que voter blanc est légitime.

Une deuxième catégorie se rapproche de l'abstention politique : les électeurs qui la composent veulent « faire entendre leur voix plutôt que de la donner » et écrivent parfois des revendications très précises, contre l'installation d'éoliennes par exemple.

Enfin, la dernière catégorie, assimilable à l'abstention sociologique, va s'observer notamment lorsqu'il y a un contrôle social fort sur l'électeur pour qu'il se rende aux urnes, poursuit le chercheur. Il s'en sort alors avec une pirouette et déposera dans l'enveloppe du papier toilettes, une critique du personnel politique dans son ensemble (« Blanc bonnet, bonnet blanc ») ou des blagues.

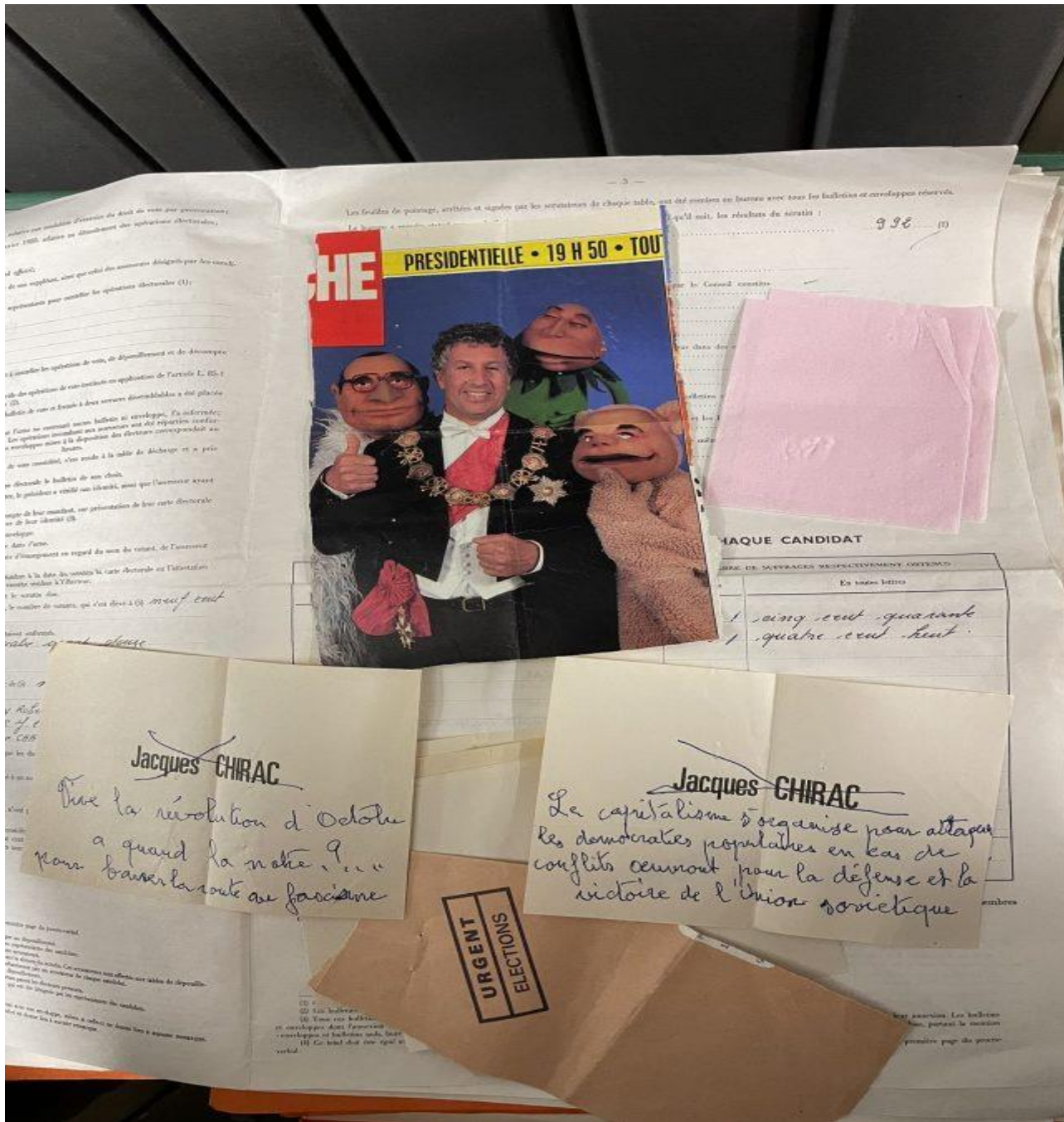
Le travail quantitatif et statistique de Jérémie Moualek est possible parce qu'il a travaillé avec les archives départementales de l'Oise, qui ont conservé l'exhaustivité des bulletins nuls. Dans d'autres départements, un travail d'échantillonnage est fait. Il a été encouragé par une circulaire de 2004, qui recommande un échantillonnage « pour certains scrutins ou certains bureaux de vote en tenant compte de la situation politique et selon l'intérêt des mentions portées sur les bulletins ».

Cécile Ribet, cheffe du service « conseil, collecte, traitement » aux archives départementales du Val-d'Oise, explique : « L'échantillonnage, c'est la plus-value de l'archiviste. On fait un pari sur ce que les chercheurs vont vouloir étudier. Mais nous avons plusieurs contraintes. » L'intérêt pour les documents, mais aussi la place dans les rayons ou le personnel disponible figurent parmi les critères pour construire la politique de collecte. Pour l'élection présidentielle de 2022, les modalités n'étaient pas encore définies à la fin du mois de mars, alors que nous visitons les archives départementales à Cergy-Pontoise.

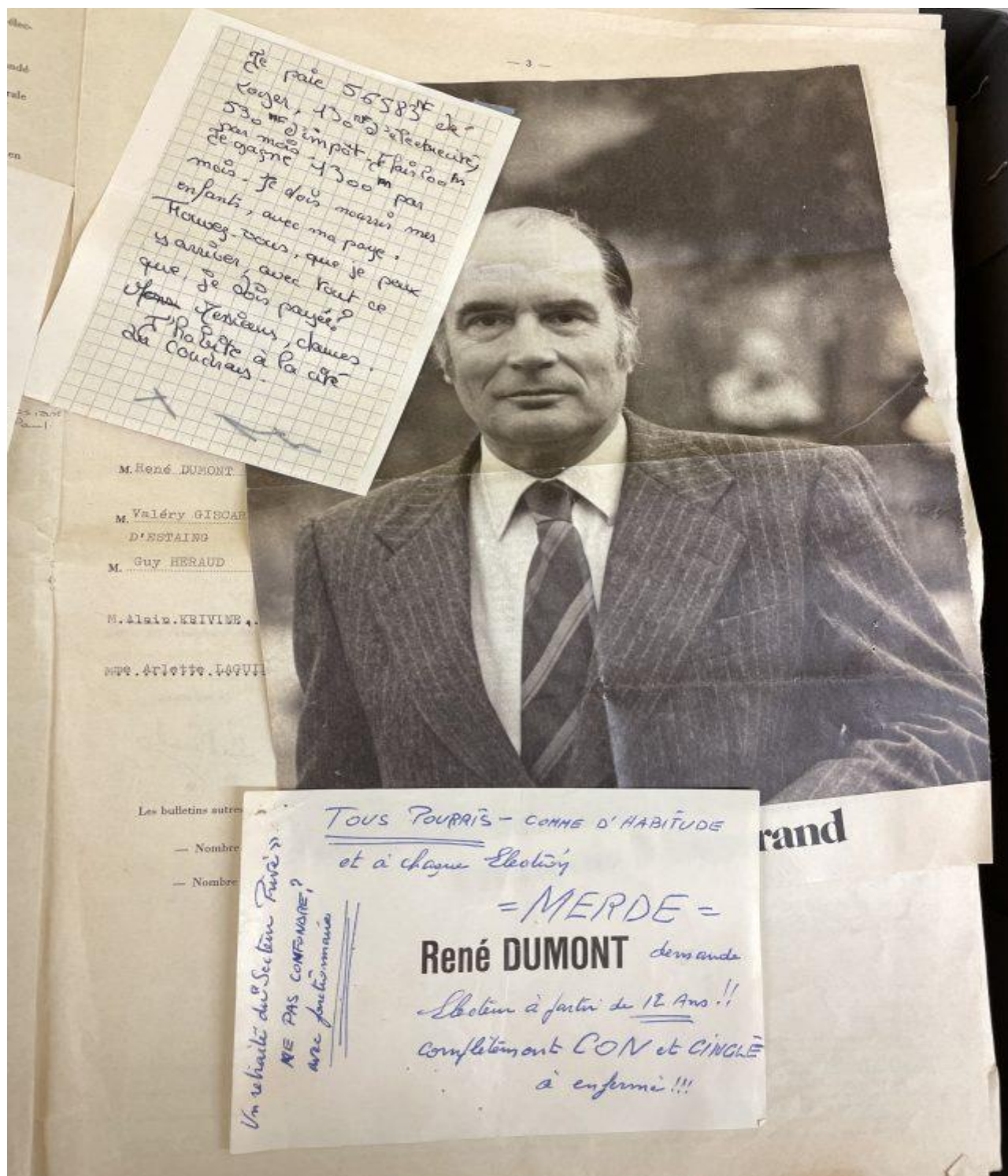
DES PEPITES

Cette politique de collecte dépend également de ce que la préfecture voudra bien transmettre. L'échantillonnage n'a, par exemple, pas été possible pour la présidentielle de 2017 : seuls les procès-verbaux des bureaux de vote centralisateurs ont été versés. Et le tri prend du temps, souligne Christelle Perronnet, à la direction des archives départementales du Puy-de-Dôme, mais « certaines pépites valent la peine. Nous nous efforçons d'avoir des critères les plus objectifs possibles, ce qui n'est pas chose facile ».

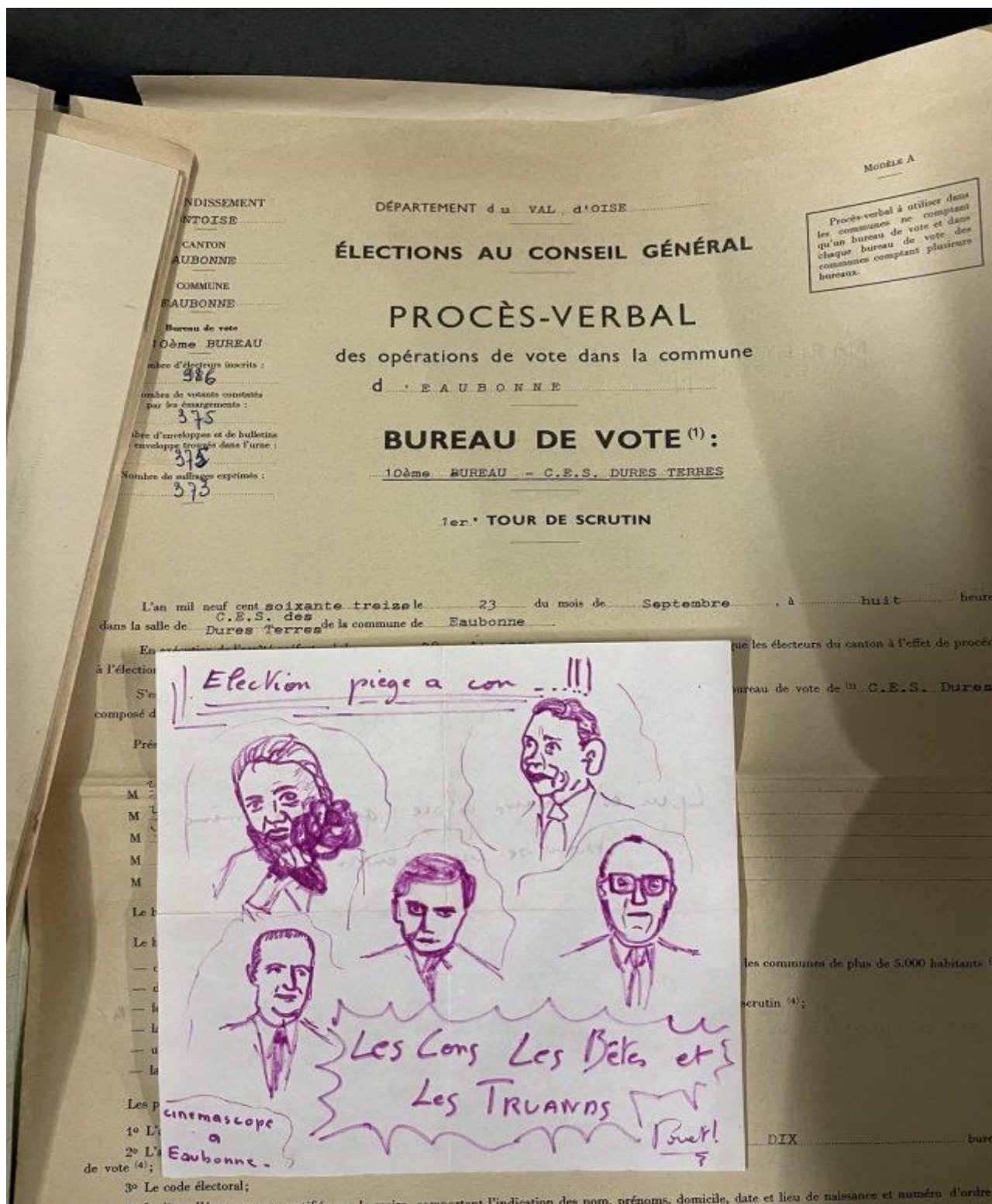
QUELQUES BULLETINS NULS DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL-D'OISE



Procès-verbaux des opérations électorales de Villiers-le-Bel pour l'élection présidentielle de 1988, Archives départementales du Val-d'Oise



Procès-verbaux des opérations électorales d'Argenteuil pour l'élection présidentielle de 1974, Archives départementales du Val-d'Oise



Procès-verbaux des opérations électorales d'Eaubonne pour l'élection cantonale de 1973, Archives départementales du Val-d'Oise



Procès-verbaux des opérations électorales de Taverny pour l'élection présidentielle de 1988, Archives départementales du Val-d'Oise

ARTICLE 2 LES PRESIDENTIELLES

En tête au premier tour, Emmanuel Macron vise désormais l'hégémonie

Comme il l'avait prévu, Emmanuel Macron a réussi à s'imposer au premier tour de la présidentielle face à Marine Le Pen. Le président sortant veut à présent créer une grande coalition autour de sa personne et de son projet. Sans rien concéder ni remettre en question.

C'est le scénario qu'Emmanuel Macron a patiemment installé tout au long de son quinquennat. Et qui s'est finalement réalisé, dimanche 10 avril, dans les proportions qu'il espérait. Au terme d'une campagne anesthésiée, le président sortant s'est qualifié pour le second tour de la présidentielle, en engrangeant, selon les premiers résultats, 27,41 % des suffrages exprimés, contre 24,01 % en 2017 (18,19 % des inscrits). Il arrive 5 points devant la candidate du Rassemblement national (RN) Marine Le Pen.

C'est plus encore qu'il y a cinq ans, ce que ses soutiens n'ont pas manqué de souligner, en vantant le bilan de l'exécutif et en défendant le nouveau projet de leur champion. C'est avec le sourire que ce dernier s'est exprimé vers 22 heures, après les autres candidat·es. Face à ses soutiens réunis Porte de Versailles, à Paris, Emmanuel Macron a d'abord remercié « tous les compatriotes » qui ont voté pour lui dès le premier tour. « Leur confiance, votre confiance, m'honore, m'oblige et m'engage », a-t-il affirmé.



Le président sortant aurait pu commencer son discours sur la catastrophe que constitue l'arrivée de l'extrême droite au second tour pour la deuxième fois consécutive. Mais il a préféré éviter le sujet, éludant par là même la responsabilité qu'il porte dans cette situation. Car celui qui avait assuré, au soir de sa victoire en 2017, vouloir « tout faire » pour que plus personne n'ait « aucune raison de voter pour les extrêmes », s'est finalement employé à installer un nouveau face-à-face avec Marine Le Pen.

AUCUNE CONCESSION, AUCUNE INFLEXION, AUCUNE NUANCE

Dimanche soir, il a fait applaudir les dix perdants du premier tour. Les mêmes dont il s'enorgueillissait quelques jours plus tôt, dans Le Parisien, de n'avoir jamais prononcé le nom. « Ce n'est pas du tout du mépris. Au contraire, c'est plutôt malin de ma part », avait-il alors affirmé, après avoir cité cinq fois Marine Le Pen. Remerciant les candidat·es qui ont d'ores et déjà appelé à voter pour lui le 24 avril, Anne Hidalgo (PS), Valérie Pécresse (LR), Fabien Roussel (PCF) et Yannick Jadot (EELV), Emmanuel Macron a ensuite invité « chaque citoyen à [le] rejoindre ».

« Certains le feront pour faire barrage à l'extrême droite et je suis pleinement conscient que cela ne vaudra pas soutien du projet que je porte et je le respecte. Je sais que c'est le choix fait par Jean-Luc Mélenchon », a-t-il ajouté, soulignant « la clarté » du chef de file de La France insoumise (LFI) « pour faire barrage à l'extrême droite ». Sur LCI, Marlène Schiappa s'est elle aussi adressée aux électeurs et électrices de Jean-Luc Mélenchon : « Nous pouvons nous retrouver sur des valeurs, sur la question des droits des femmes, sur la question des droits humains, du droit d'asile », a-t-elle lancé.

Dans son discours, le président sortant ne s'est engagé sur rien de précis. Aucune concession, aucune inflexion, aucune nuance. À peine a-t-il dit que « dans ce moment décisif pour l'avenir de la Nation, plus rien ne doit être comme avant ». « C'est pourquoi je souhaite tendre la main à tous ceux qui veulent travailler pour la France. Je suis prêt à inventer quelque chose de nouveau afin de bâtir avec eux une action commune. » Comment ? Avec qui ? Sur quelle base ? Impossible de le savoir. Dimanche soir, ses proches se contentaient de se féliciter des résultats.

VERS UN PARTI UNIQUE

Si Emmanuel Macron est volontairement resté très flou, c'est pour attendre de voir comment chacun va se positionner dans les prochains jours. Mais en réalité, le projet de la majorité est tracé depuis un moment déjà. Il consiste, comme l'a expliqué le politologue Florent Gougou, à reconfigurer le champ politique en créant un « parti unique de gouvernement » face à l'extrême droite et la gauche radicale. Le président sortant veut en effet poursuivre ce qu'il qualifie depuis 2017 de « dépassement ».

« C'est pourquoi j'appelle toutes celles et ceux de la social-démocratie au gaullisme, en passant par les écologistes qui ne nous ont pas encore rejoints, à le faire, avait-il indiqué le 2 avril. Car depuis le début, nous n'avons qu'un parti : c'est notre pays, notre volonté d'agir, de porter nos valeurs, mais ce sera aussi dans la méthode, entendre davantage la minorité, permettre que la minorité comprenne davantage la majorité. » Ce mouvement, lancé tout au long du quinquennat au risque de poser l'extrême droite comme seule alternative, a donc vocation à s'élargir.

DES ALLIANCES DE CIRCONSTANCE AVEC LR ET LE PS

L'entourage du chef de l'État phosphore depuis plusieurs mois sur l'idée d'une « grande coalition », au sein de laquelle fusionneraient l'ensemble des composantes de la majorité – dont La République en marche (LREM), le MoDem et Horizons, le parti d'Édouard Philippe. Et qui pourrait aussi accueillir des député·es LR ou PS sur quelques accords ponctuels. « Si le président de la République est réélu, ce sera quasi impossible d'avoir une majorité en juin. Le paysage politique est bien trop émietté au niveau national comme local. Il faut donc réfléchir à une coalition de projet », anticipait l'un de ses conseillers dès octobre 2021, dans la perspective des législatives.

En tout état de cause, Emmanuel Macron ne se remettra pas en question. Il reste persuadé que le projet qu'il porte – son allongement de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans et sa réforme du revenu de solidarité active (RSA) – doit être appliqué. Et c'est ce qu'il compte défendre dans l'entre-deux-tours. « À tous nos

compatriotes qui se sont tournés vers l'abstention et le vote extrême [...], je veux les convaincre dans les jours à venir que notre projet répond plus solidement que celui de l'extrême droite à leurs peurs et aux défis du temps », a-t-il affirmé dimanche soir.

Pour ce faire, les équipes de LREM comptent poursuivre la stratégie qu'elles ont esquissée aux derniers jours de la campagne de premier tour : démonter le projet de Marine Le Pen, qui s'érige en candidate des oublié-es de la politique de la casse sociale du chef de l'État. Mais sans aller sur le terrain de la morale. « On ne va pas aller sur ce terrain-là qui n'a jamais vraiment fonctionné et qui est même un peu condescendant », a expliqué le député de la majorité Sacha Houlié sur BFMTV.

Tirant les leçons d'une campagne de premier tour jugée trop distante par les militant-es, le président sortant entend multiplier les déplacements dans les quinze prochains jours – il sera lundi dans les Hauts-de-France. « Il faut faire campagne, point », tranchait l'un de ses proches, dimanche soir, assurant, comme Emmanuel Macron avant lui, que « rien n'est joué ». Une formule répétée à l'envi par les partisans du président sortant, dont beaucoup estiment toutefois, au regard des résultats de dimanche soir, que le second tour est plié en leur faveur.

ARTICLE 2 BIS Marine Le Pen souhaite un référendum anti-Macron

Le 11 avril : Site Médiapart

La candidate du RN, talonnée par Jean-Luc Mélenchon, a décidé de tendre la main aux électeurs de La France insoumise et d'axer sa campagne d'entre-deux-tours sur « le travail » et « l'injustice sociale ».

Pour Marine Le Pen, le pari est sans conteste réussi. Avec 23 % des suffrages exprimés, selon les premières estimations, la candidate du Rassemblement national (RN) accède pour la deuxième fois consécutive au second tour de l'élection présidentielle. Malgré une campagne particulièrement compliquée, avec l'émergence de la candidature concurrente d'Éric Zemmour, elle réussit à s'imposer de nouveau face à Emmanuel Macron, avec même trois points de plus qu'en 2017.

Le choix fait à l'automne d'une campagne centrée sur le pouvoir d'achat – première préoccupation des Français – qui avait suscité des inquiétudes dans sa famille politique, au risque, craignaient certains, de la banalisation, aura sans doute été le bon. Il lui a permis, pendant des mois, de présenter une image d'elle plus lisse, plus consensuelle, plus « proche des gens », parfaitement en accord avec son entreprise de « dédiablement » commencée il y a dix ans.



Les résultats à peine tombés, Marine Le Pen a appelé dans son allocution, faite depuis un pavillon du bois de Vincennes, « tous ceux qui n'ont pas voté pour Emmanuel Macron » à la rejoindre, tentant de transformer le second tour de l'élection en un référendum contre le président sortant.

La candidate du RN a invité les électeurs à choisir « soit la division, l'injustice et le désordre imposés par Emmanuel Macron, soit le rassemblement des Français autour de la justice sociale et de la protection garantie par un cadre fraternel autour de l'idée millénaire de nation et de peuple ». Une manière de se présenter, une fois de plus, comme la « candidate du peuple », face au « président mondialiste ».

« De votre vote dépend également la place que dans notre société nous voulons donner aux personnes face au pouvoir de l'argent. Je pense par exemple à l'importance que nous accordons à la solidarité envers les plus vulnérables, la possibilité de droits garantis ou encore d'accéder à la retraite en bonne santé », a-t-elle développé dans une allusion limpide au programme d'Emmanuel Macron sur le RSA – qu'il veut conditionner à une activité partielle –, mais aussi à la retraite à 65 ans proposée par le président-candidat.

Au vu du score impressionnant de Jean-Luc Mélenchon, qui la talonne à 22,2 % des suffrages exprimés, c'est clairement vers ses électeurs que Marine Le Pen a décidé de se tourner. En évoquant dans son discours les « fonctionnaires [...] bafoués sous le dernier quinquennat », mais aussi « la fracture sociale » ou « la restauration de l'État renforcé dans ses moyens », c'est à cet électorat, excédé par la politique néolibérale menée par Macron, qu'elle a tendu la main.

Après la claque reçue par Éric Zemmour qui, malgré son ambition de « renverser la table », n'a finalement recueilli que 7,2 % des suffrages exprimés, Marine Le Pen n'a pas eu un mot en direction de l'ancien journaliste du Figaro, dont elle n'a même pas pris la peine de citer le nom. Tout juste a-t-elle glissé que son combat face à Emmanuel Macron était bien un combat de « civilisation », mot clé adoré des identitaires autour de Zemmour.

Alors que le candidat Reconquête multipliait les erreurs tactiques et s'enfermait dans une suicidaire course à la radicalité, Marine Le Pen a maintenu le cap de sa campagne « de proximité » tous ces derniers mois. « La mâchoire du vote utile va se refermer sur lui », pronostiquait il y a quelques semaines le stratège de sa campagne, Philippe Olivier, quand sa candidate, elle, répétait qu'Éric Zemmour finirait « sous la barre des 10 % ».

Sans grand enthousiasme, le polémiste d'extrême droite a appelé dimanche soir à voter moins pour Marine Le Pen que contre Emmanuel Macron qui a, selon lui, « fait entrer deux millions d'immigrés, qui n'a pas dit un mot d'identité, de sécurité et d'immigration durant la campagne, et qui fera pire s'il était réélu ».

Parmi les douze candidats et candidates à la présidentielle, il est le seul, avec Nicolas Dupont-Aignan, éphémère allié de Marine Le Pen en 2017, à avoir appelé à voter pour cette dernière. Accusé d'avoir été ambigu face à l'extrême droite au second tour de l'élection présidentielle de 2017, Jean-Luc Mélenchon a cette fois-ci insisté sur le fait qu'il ne fallait « pas donner une seule voix à madame Le Pen ».

Avec le calamiteux score de 4,8 %, la candidate Les Républicains (LR) Valérie Pécresse a elle aussi lancé un appel clair à voter pour le président sortant, en invitant ses électeurs à « peser les conséquences potentiellement désastreuses » de la victoire de Marine Le Pen. Au terme d'une campagne où les thèmes de

l'extrême droite ont dominé le débat public pendant de nombreux mois, celle-ci représente désormais près d'un tiers des suffrages.

Malgré le succès de sa stratégie d'une campagne à bas bruit, Marine Le Pen sait que ses réserves de voix sont limitées et que la marche est bien haute pour espérer battre Emmanuel Macron.

Confirmant auprès de Mediapart vouloir se tourner vers les électeurs de Mélenchon, Jean-Philippe Tanguy, son directeur adjoint de campagne, se dit confiant et moque « *le sketch de ces baronnies de gauche qui expliquent qu'il faudrait, en votant Macron, accepter la retraite à 65 ans ou le plan d'austérité préparé par l'Union européenne* ».

Pour lui, Marine Le Pen, qui devrait axer sa campagne d'entre-deux-tours sur « *l'injustice sociale* » et le « *travail* », va « *enjamber ces baronnies pour parler directement aux électeurs* ».

ARTICLE 3 Présidentielle : les syndicats de la fonction publique sonnent l'alerte

Publié le 06/04/2022 • Par La Gazette



A quelques jours du premier tour de l'élection présidentielle, les syndicats de la territoriale s'inquiètent, à l'image de la Fédération CGT des services publics (UGICT-UFICT), de la FSU ou de FO.

Le constat est rude pour les organisations syndicales. Alors que la crise sanitaire avait un temps mis sur le devant de la scène l'utilité et le caractère essentiel des missions des fonctionnaires, hospitaliers comme territoriaux notamment, « les programmes des différents candidats continuent sur la logique de baisse de la dépense publique impactant la place de l'encadrement dans la mise en œuvre du service public local, alors même que les besoins de la population sont de moins en moins satisfaits », déplore Jésus de Carlos, secrétaire général de l'UGICT-UFICT services publics.

Pour l'organisation, les récentes commandes de rapports sur l'attractivité de la fonction publique territoriale ou les perspectives salariales dans la fonction publique font le jeu « des préconisations libérales du pouvoir en place qui promeuvent davantage de « souplesse » dans la gestion des ressources humaines, afin de limiter les coûts sociaux et financiers de changements fréquents du personnel en développant le recours aux contrats en lieu et place de recrutements de fonctionnaires », précise le document du syndicat.

Sans citer les noms des candidats, l'organisation constate en outre toujours le même clivage entre la droite et l'extrême droite. La première met en avant « une ambitieuse réforme de l'Etat visant à rendre l'administration plus agile et moins coûteuse. En prévoyant notamment 200 000 postes en moins de fonctionnaires ».

La deuxième concentre ses propositions sur la « justice et la sécurité que l'on finance en s'attaquant à notre modèle social, jugé "obèse" ». Une critique des positions des candidats placés à la droite de l'échiquier que l'on retrouve aussi dans le manifeste de la Fédération syndicale unitaire (FSU) des services publics, qui regroupe les personnels intervenant dans les champs de l'enseignement, de l'éducation, de la recherche, de la culture, de la formation et de l'insertion.

Celle-ci appelle à voter massivement au premier tour de l'élection présidentielle et à exprimer ses revendications, qui sont notamment l'investissement dans les services publics, la retraite à 60 ans à taux plein et l'égalité salariale femmes-hommes.

POUVOIR D'ACHAT

Des positions également revendiquées par l'UGICT-UFICT services publics, qui y ajoute le maintien et le renforcement du statut, une revalorisation des grilles indiciaires sur l'ensemble des trois versants, une revalorisation de la formation des agents de catégorie A et B. « Il y a aussi une nécessité d'avoir un plan de création d'emplois qualifiés avec un accès plus rapide des jeunes à ceux-ci. Pour ce faire, il faut davantage de concours annuels sur l'ensemble des filières », précise Emmanuelle Polez, secrétaire générale de l'UGICT-UFICT services publics.

Une interpellation des candidats que la Fédération générale Force ouvrière n'a pas jugé utile de faire. « Pour la simple et bonne raison que les candidats se sont beaucoup exprimés avec toujours les mêmes intentions, qui sont de diminuer le nombre de fonctionnaires et de réduire les dépenses publiques. Nous préférons donc porter nos revendications à l'issue de l'élection », défend Christian Grolier, son secrétaire général.

« Nous porterons également nos revendications sur les recrutements et le dossier des salaires avec la nouvelle inflation à venir dans quelques semaines », précise le responsable. Il rappelle : « Il est bien loin le temps où le candidat Macron de 2017 envoyait une lettre de deux pages aux fonctionnaires leur assurant qu'ils ne seraient pas les oubliés du pouvoir d'achat ! »

ARTICLE 4 Quel est le mode de calcul du premier traitement des agents qui intègrent la fonction publique ?

Publié le 04/04/2022 • Par La Gazette

Réponse du ministère de la Transformation et de la fonction publiques : La liquidation des traitements des agents publics s'effectue par trentième. Néanmoins, ces modalités ne doivent pas permettre de verser une rémunération inférieure au minimum légal : tout agent a droit, après service fait, « à un minimum de rémunération qui ne saurait être inférieur au salaire minimum de croissance » (Conseil d'État, Section, 23 avril 1982).

Aussi, lorsque le calcul de la rémunération d'un agent public en trentième conduit à un montant inférieur au salaire minimum de croissance (SMIC) calculé sur la période de la relation de travail, il convient effectivement de mettre en œuvre l'indemnité différentielle instituée par le décret n° 91-769 du 2 août 1991 qui concerne les fonctionnaires et agents contractuels des trois versants de la fonction publique.

Cette indemnité est égale à la différence entre le montant brut mensuel du SMIC, le cas échéant proratisé en fonction du nombre d'heures travaillées et le montant brut mensuel du traitement brut ou salaire brut dû au bénéficiaire. Compte tenu de ces dispositions, aucun agent public ne peut être rémunéré en deçà du SMIC horaire en vigueur.

Références [Question écrite d'Yves Détraigne, n° 27316, JO du Sénat du 31 mars.](#)

ARTICLE 5 Informations :

COMMENT CALCULER VOTRE IMPOT D'APRES LE BAREME DE L'IMPOT SUR LE REVENU 2022 ?

Par [Bercy Infos](#), le 22/03/2022 - [Impôt sur le revenu](#)

Le barème de l'impôt sur le revenu sert au calcul de l'impôt. Il comporte plusieurs tranches, chacune ayant un taux d'imposition différent. Voici les tranches et taux d'imposition en 2022.

Comment calculer votre impôt sur le revenu ?

Le montant de l'impôt sur le revenu se calcule à partir du revenu net imposable, en trois grandes étapes :

1. Divisez le revenu net imposable par votre nombre de parts de [quotient familial](#).
2. Appliquez ensuite à ce résultat le barème progressif de l'impôt sur le revenu applicable aux revenus de l'année concernée.

- Multipliez le résultat obtenu par le nombre de parts du quotient familial pour obtenir le montant de l'impôt dû.

Barème de l'impôt 2022 : les étapes pour calculer le montant de votre impôt sur les revenus 2021

Les tranches du barème sont revalorisées de 1,4 % depuis le 1er janvier 2022 en application de la loi de finances pour 2022. Cette revalorisation a été fixée en fonction de l'évolution des prix à la consommation hors tabac de 2021 par rapport à 2020.

Ce barème sert à calculer l'impôt dû en 2022 sur vos revenus perçus en 2021.

Barème de l'impôt 2022 : les étapes pour calculer le montant de votre impôt sur les revenus 2021

Les tranches du barème sont revalorisées de 1,4 % depuis le 1er janvier 2022 en application de la loi de finances pour 2022. Cette revalorisation a été fixée en fonction de l'évolution des prix à la consommation hors tabac de 2021 par rapport à 2020.

Ce barème sert à calculer l'impôt dû en 2022 sur vos revenus perçus en 2021.

Le barème 2022 de l'impôt sur le revenu

Fraction du revenu imposable (pour une part)	Taux d'imposition à appliquer sur la tranche
Jusqu'à 10 225 €	0 %
De 10 226 € à 26 070 €	11 %
De 26 071 € à 74 545 €	30 %
De 74 546 € à 160 336 €	41 %
Supérieur à 160 336 €	45 %

Exemple 1 : Cas d'un célibataire au revenu net imposable de 32 000 € en 2021

Pour un célibataire, le quotient familial est d'une part. Premièrement, il doit donc effectuer l'opération $32\,000\text{ €} / 1 = 32\,000\text{ €}$.

Pour le calcul de son impôt, il faut ensuite soumettre ce résultat au barème applicable aux revenus 2021 :

- Tranche de revenu jusqu'à 10 225 € imposée à 0 % = 0 €
- Tranche de revenu de 10 226 € à 26 070 € : soit 15 844 € imposée à 11 % : $15\,844\text{ €} \times 11\% = 1\,742,84\text{ €}$
- Tranche de revenu de 26 071 € à 74 545 € imposée à 30 % : soit 5 929 € (obtenu en effectuant le calcul $32\,000 - 26\,071$) $\times 30\% = 1\,778,7\text{ €}$.

Le taux marginal d'imposition de ce célibataire est de 30 %, mais tous ses revenus ne sont pas imposés à 30 %. Le résultat total obtenu est égal à $0 + 1\,742,84\text{ €} + 1\,778,7\text{ €} = 3\,521,54\text{ €}$.

Pour trouver l'impôt dont le célibataire devra s'acquitter sur ses revenus, il reste à multiplier ce montant par le nombre de part de quotient familial du célibataire : $3\,521,54\text{ €} \times 1 = 3\,521,54\text{ €}$ arrondis **3 522 €**.

Exemple 2 : Cas d'un couple marié ou pacsé, deux enfants mineurs, au revenu net imposable de 55 950 € en 2021

Le couple dispose de 3 parts (2 parts pour le couple et une demi-part pour chaque enfant), le revenu net imposable de 55 950 € se divise donc en 3 = 18 650 €.

Pour calculer son impôt, ce montant est soumis au barème de l'impôt sur le revenu

- Tranche de revenu jusqu'à 10 225 € imposée à 0 % = 0 €
- Tranche de revenu 10 226 € à 26 070 € imposée à 11 % : soit 8 424 € (obtenu en effectuant le calcul $18\,650 - 10\,226$) x 11 % = 926,64 €.

Le taux marginal d'imposition de cette famille est de 11 % mais tous leurs revenus ne sont pas imposés à 11 %. Le résultat total obtenu est égal à $0 + 926,64$ € = 926,64 €.

Cette famille ayant 3 parts de quotient familial, il faut ensuite multiplier ce résultat par le chiffre 3. L'impôt sur les revenus du couple correspondra donc à $926,64$ € x 3 = 2779,92 € arrondis à **2 780 €**.

ENFANTS DEPLACES D'UKRAINE - ACCORD DE LA CNAF POUR L'ACCUEIL GRATUIT EN CRECHE ET RECOMMANDATIONS POUR L'ACCUEIL DE CES ENFANTS (SOUTIEN A LA PARENTALITE, VACCINATION....)

Rédigé par ID CiTé le 07/04/2022

Afin de mieux prendre en compte les difficultés et les vulnérabilités des familles ayant fui l'Ukraine et arrivées en France à la suite du conflit armé de leur pays avec la Russie, le conseil d'administration de la Caisse nationale des Allocations familiales a décidé aujourd'hui la prise en charge par la branche Famille des frais d'accueil en crèche des enfants déplacés d'Ukraine pour 2022.

L'accueil en crèche permet très concrètement de soutenir les familles déplacées d'Ukraine. C'est pourquoi les administrateurs de la Cnaf ont approuvé la gratuité de l'accueil en crèche pour tous les enfants des personnes bénéficiaires de la protection temporaire comme celles ayant fui l'Ukraine. Les Caf, via la Prestation de service unique, prendront directement en charge le coût de leur accueil.

L'accueil en crèche, une opportunité pour les enfants et les parents

L'accueil dans les crèches représente pour les enfants la possibilité :

- de se retrouver dans un cadre spécifiquement aménagé pour leur accueil (espace adapté, jouets, activités ludiques, socialisation avec des enfants de leur âge) en lien avec des professionnels formés pour veiller à leur santé, à leur bien-être et à leur développement ;
- de favoriser leur apprentissage de la langue française.

Cet accueil va également permettre aux parents de disposer de temps de répit pour notamment se concentrer sur leurs démarches en France (administratives, hébergement, recherche d'une formation/emploi).

Les crèches doivent se signaler auprès du préfet de leur département

Afin de pouvoir accueillir rapidement les enfants, les crèches doivent signaler leur disponibilité de places au préfet de leur département, qui est chargé de l'accueil des déplacés d'Ukraine, et se rapprocher des associations désignées par les préfectures pour l'accompagnement de ces familles afin de faire valoir leur offre de service.

Les établissements d'accueil de jeune enfant sont aussi invités à faire connaître leur offre de services sur la plateforme internet « Je m'engage pour l'Ukraine »

(<https://parrainage.refugies.info/>).

CAF >> Note complète